



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 112780

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger présentées par MM. Eric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent notamment de diversifier le recrutement des ambassadeurs et d'organiser leur affectation en fonction des priorités de la politique de la France dans chaque pays. Aussi, il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

Les échanges avec l'extérieur, notamment la mobilité des personnels, sont une priorité de la direction des ressources humaines du ministère des affaires étrangères. Dix pour cent des agents du ministère de catégorie A servent dans des administrations et organismes extérieurs, tandis que 15 % des fonctionnaires qui y travaillent sont issus d'autres administrations (fonction publique de l'État, fonction publique des collectivités territoriales, fonction publique hospitalière). L'effort dans ce domaine s'intensifie. La signature d'accords d'échanges avec le ministère de la justice, le secrétariat général de la défense nationale, l'agence française de développement ou le centre d'études et de recherches internationales constitue des exemples à suivre. Il y a aujourd'hui dans le réseau plus d'une dizaine de chefs de postes issus d'autres administrations (Cour des comptes, préfectorale...). Il convient aussi de tenir compte des personnels d'encadrement supérieur, issus d'autres administrations, qui ont été intégrés dans le corps des conseillers des affaires étrangères ou de ministres plénipotentiaires au tour extérieur (plus de 50 agents en 2006).

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112780

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12826

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2091